

# Comment participer à l'enquête publique sur le PLU ?



**Qui est le commissaire enquêteur ?** Le commissaire enquêteur pour le PLU est nommé par le Président du Tribunal administratif.

**Dans quels délais et comment remplit-il sa mission ?** Il a deux mois pour enregistrer les observations du public sur le registre d'enquête public qui est mis à disposition avec les documents du PLU à l'espace Marianne. Il a un mois pour formuler son avis personnel favorable ou défavorable.

**Quel rôle tiennent ses remarques ?** Ses remarques peuvent être prises en compte par le Maire pour modifier le PLU. Le PLU, éventuellement modifié par rapport au projet, sera mis au vote au Conseil Municipal.

**Comment participer à cette enquête publique ?** Vous pouvez soit **vous déplacer en mairie** (à l'espace Marianne) ou soit lui **écrire un courrier directement** à M. le commissaire enquêteur à cette adresse : Hôtel de Ville – 6 rue Piver – service aménagement urbain – 91260 Juvisy-sur-Orge. Pour renseigner le registre sur place, vous pouvez bien sûr porter une inscription manuscrite mais aussi, si vous le souhaitez, coller un texte pré-rédigé, des plans, des photographies...

**Quels sont les horaires, quelles sont les dates ?** Vous pouvez accéder aux horaires et aux dates de l'enquête publique en cliquant sur le lien suivant :

[Horaires de l'enquête publique](#)

**Attention : l'enquête a lieu du avril au 17 mai 2016. Ne laissez pas passer cette occasion, car plus nous serons nombreux à intervenir, plus le commissaire enquêteur tiendra compte de nos remarques.**